

Royaume-Uni : pressions sur les élus pour adopter le “mariage” gay

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 3 février 2013



Dernière ligne droite pour la Chambre des communes à Londres : c'est lundi, ou au plus tard mardi qu'elle doit se prononcer sur le [projet de loi](#) gouvernemental de légalisation du « mariage » homosexuel en Angleterre et au Pays-de-Galles. Le projet est en l'occurrence porté par David Cameron, Premier ministre conservateur insufflé par le même « vent de l'histoire » que le président François Hollande (mais qui souffle donc le même beau temps et surtout la même pluie dans plusieurs pays simultanément ?). De nombreux membres conservateurs du Parlement ne sont cependant pas d'accord du tout – et subissent, en ce moment même, de lourdes pressions pour voter dans le sens du gouvernement.

A vrai dire le projet de loi devrait être adopté sans difficulté grâce au soutien de la gauche : les travaillistes vont lui apporter leurs voix, et aussi les libéraux-démocrates. David Cameron n'en est pas moins affecté par le problème d'image qui pourrait se poser à lui en cas de défection de ses propres parlementaires.

Aujourd'hui, une vingtaine de responsables de circonscriptions « Tory » ont porté une lettre au Premier ministre au 10, Downing Street, lui demandant de repousser toute décision parlementaire sur la question du « mariage » des homosexuels au-delà des prochaines élections en 2015, notamment pour donner aux électeurs la possibilité de se prononcer sur un « manifeste » sans ambiguïté : la légalisation du « mariage » gay ne correspond à aucune promesse de campagne de la part du Parti conservateur. Ils invoquent le moral en berne au sein du parti, la discorde qui y règne et le découragement des électeurs que le projet risque de provoquer.

Même si les services du Premier ministre récusent le fait d'avoir engagé un plan de racolage – au sens militaire du terme – pour forcer les membres du Parlement récalcitrants à « bien » voter, la tension monte sur le plan médiatique, avec la multiplication de déclarations favorables au « mariage » gay de la part de soutiens habituels du gouvernement britannique. Et il se dit, dans la [presse](#) sérieuse, que des secrétaires d'Etat et autres ministres de second rang font le tour des « backbenchers » conservateurs (parlementaires sans portefeuille) qui n'ont pas encore pris leur décision de vote, pour leur expliquer que leurs carrières pourraient bien pâtir s'ils votent contre le Premier ministre.

Le ministre des Affaires étrangères, William Hague, a précisé samedi que ceux qui voteraient contre le « mariage » des couples de même sexe « se trouveraient du mauvais côté de l'histoire ». « Je crois que les temps ont changé, les partenariats civils ont été établis... Dans un laps de temps remarquablement court, ces choses en sont venues à être acceptées », a-t-il remarqué. « Je crois qu'il en sera de même dans cette affaire. »

Le gouvernement a même renoncé, samedi, à introduire une mesure fiscale favorable aux couples mariés dans le Budget de peur que celle-ci apparaisse comme une monnaie d'échange pour obtenir le vote favorable des élus hésitants...

Un blogueur conservateur, Iain Dale, est même allé jusqu'à écrire que des élus qui n'ont pas révélé leur homosexualité pourraient faire l'objet d'« outing » forcé s'ils ne votent pas dans le bon sens. Annonçant qu'il a noté parmi les parlementaires qui voteront contre, la présence d'homosexuels cachés et de deux élus supposés « hétéros » qui se trouvent actuellement dans des relations gays. « Je ne suis pas un partisan de l'outing forcé, mais l'hypocrisie pure et dure qu'on voit là poussera d'autres à agir différemment », menace-t-il.

Il faut noter qu'au Royaume-Uni la question du « mariage » gay se débat en dehors de toute discussion à propos de la filiation ou de la procréation assistée. Depuis 2008, les couples de même sexe peuvent bénéficier de PMA et d'inséminations artificielles, et les deux partenaires de même sexe sont considérés comme étant les parents légaux de l'enfant qui naît ainsi. Depuis 2010, la « gestation pour autrui » est ouverte aux couples de même sexe, à condition que la mère porteuse ne reçoive pas davantage qu'une indemnisation de ses frais occasionnés par la grossesse.

Autrement dit, le débat britannique se situe pleinement sur le plan de la définition du mariage, de la possibilité (ou plutôt de l'impossibilité) pour les couples de même sexe d'entrer dans ce contrat, ou cette alliance qui scelle l'union d'un homme et d'une femme, établie en vue de

fournir le meilleur cadre à la procréation.

La Coalition pour le mariage a déjà [recueilli](#) plus de 630.000 signatures Outre-Manche, et ses études sur la proposition de démanteler le mariage en l'ouvrant aux couples de même sexe insistent sur la [perte](#) des libertés qu'entraînerait cette révolution.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)